

Le défi de l'agro-industrie

Depuis une quinzaine d'années, la Région Poitou-Charentes s'investit dans la réorganisation partielle du monde agricole autour d'une production non alimentaire. Cette dynamique s'inscrit dans le programme des éco-industries lancé l'an passé par la Région. Ce pôle de compétitivité dirigé par Mathilde Lecharpentier regroupe également les acteurs de l'éco-habitat et de l'éco-design. Pour inscrire la région au premier plan de l'agro-industrie, il se propose de produire, d'ici 2008, 1,6 million de tonnes de végétal dédié à la consommation énergétique. Le point sur les ressources du Poitou-Charentes dans ce domaine avec le président du pôle des éco-industries, Jacques Barbier.

L'Actualité. – Comment s'inscrit le Poitou-Charentes dans le développement de l'agro-industrie non alimentaire ?

Jacques Barbier. – La région a une vocation essentiellement agricole. Elle est la première productrice d'oléagineux et la deuxième pour le blé. Malgré cela, il n'existe aucune unité de première transformation. La Rochelle a longtemps constitué la solution de facilité pour l'agriculteur qui y expédiait sa production non transformée et vouée à l'exportation. Or, dans le secteur de l'agro-industrie non alimentaire, on estime que pour 1 000

tonnes de graines transformées, 3 à 4 emplois peuvent être créés auxquels s'ajoutent les emplois préservés dans l'agriculture.

Aujourd'hui, outre son potentiel agricole, le Poitou-Charentes possède 51 titres de propriété industrielle via Valagro. Cette plate-forme, soutenue par le Conseil régional, a su développer la recherche dans le domaine de l'agro-industrie non alimentaire. Pour promouvoir ce secteur localement, nous proposons de mettre ces propriétés industrielles gratuitement à la disposition de tout industriel désireux s'installer en Poitou-Charentes.

Quelles activités sont appelées à se développer dans le domaine des ressources énergétiques issues de l'agriculture ?

Dans le domaine des bio-carburants, il existe aujourd'hui deux projets. Le plus ancien concerne le développement à La Rochelle d'une unité, Sica Atlantique, qui produira, à partir de 2010, 100 000 tonnes d'esters éthyliques par an, soit 250 000 tonnes de graines transformées. Ce projet s'appuie sur un procédé original, appelé Multival, mis au point et breveté par Valagro. En Poitou-Charentes, nous sommes ainsi actuellement les seuls à posséder un procédé pour faire un bio-diesel totalement vert. La deuxième unité de production sera située dans la Vienne, à Chalandray. Avec SCA Centre Ouest Céréales, il s'agit, à partir de 2008, de fabriquer de l'huile selon un procédé d'extraction à l'eau mis au point par Valagro pour une capacité minimale de 60 000 tonnes d'huiles végétales. Mais il existe également une demande d'agrément pour la fabrication d'agro-carburants, un volume de 100 000 tonnes d'esters méthyliques correspondant à la transformation de 250 000 tonnes d'oléagineux.

Quels sont les autres domaines en voie d'être exploités ?

A partir de l'huile, on peut fabriquer des bio-solvants ou des bio-lubrifiants. On travaille alors les huiles végétales au niveau chimique. A Niort, l'entreprise Cristol Grease développe sur nos procé-

dés une graisse biodégradable destinée aux chemins de fer. Pour remplacer la graisse noire qui a servi dans les aiguillages de trains et a fait de la SNCF le plus grand pollueur de sols en France. Il existe également les huiles comme auxiliaires techniques. Une recherche menée en partenariat par EDF et Valagro a vu le jour afin de remplacer par des huiles les liquides dangereux encore présents dans les transformateurs.

Dans le domaine des combustibles, d'énormes débouchés se profilent pour la valorisation de l'huile, notamment avec les fiouls verts. Hormis Chalandray, d'autres coopératives et Cuma (Coopérative d'utilisation de matériels agricoles) ont des petits projets de l'ordre de 25 000 litres d'huile produits.

Les lignocellulosiques constituent la seconde piste en matière de combustible avec notamment l'utilisation des sarments de vigne. Enfin, à partir de la recherche sur les matériaux renforcés comme les fibres lignocellulosiques, et les matériaux biodégradables composés de farines céréalières, s'est créée, à Vouneuil-sous-Biard, la société Futuramat (*L'Actualité* n° 68). Forte de neuf propriétés industrielles, l'entreprise produit des emballages biodégradables.

Cette dynamique est-elle appelée à se généraliser ?

Dans la plupart de ces unités en cours de développement, les agriculteurs sont très impliqués. Le capital de la société Futuramat a été constitué par un abondement de la profession agricole. Les esprits ont mûri. Les agriculteurs savent très bien qu'ils ont énormément profité des aides de l'Europe et que ça ne va pas durer. On a réussi à les convaincre que la meilleure solution consiste à aller dans la continuité, c'est-à-dire transformer leur production dans le sens du développement d'une agro-industrie de proximité.

Recueilli par Alexandre Duval

Le Pôle des éco-industries
05 49 44 64 96
Pôle technologique régional
3, rue Raoul Follereau
86000 Poitiers

